

Paris, le 24 avril 2025

LNA Santé et l'Agefiph : un nouveau cap pour l'inclusion et le maintien dans l'emploi

LNA Santé, entreprise familiale du secteur de la santé, rassemblant 6 000 professionnels au sein de 86 établissements, et l'Agefiph, Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, ont signé aujourd'hui leur seconde convention de partenariat, en présence de Willy SIRET - Directeur Général LNA Santé et Christian Ploton, Président de l'Agefiph, au sein du Verger de Vincennes, établissement de l'entreprise. À la clef, franchir un cap pour le maintien dans l'emploi.

Maintien dans l'emploi et soutien renforcé des parcours professionnels

Les travaux de la première convention de partenariat signée avec l'Agefiph, en 2020, ont permis à LNA Santé de progresser en développant des actions de sensibilisation et de communication qui ont favorisé une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap, se traduisant notamment par une augmentation du taux d'emploi, du nombre de collaborateurs BOETH, et des recrutements ciblés... Cette étape s'est traduite très concrètement, comme en témoignent les chiffres suivants :

- Une évolution du taux d'emploi du personnel en situation de handicap, de 3,71 % en 2019 à 4,08 % au 31/12/2023 avec un effectif d'assujettissement en hausse de plus de 16 %,
- Une hausse de 30 % du nombre de collaborateurs BOETH, soit 283 BOETH au 31/12/2023.

Cette première convention a également permis d'identifier des besoins et pistes de travail spécifiques sur le maintien dans l'emploi. Face à cet enjeu décisif, LNA Santé entend donc mobiliser tous les moyens nécessaires pour améliorer ses pratiques en la matière.

LNA Santé et l'Agefiph ont, ainsi, convenu de signer une seconde convention centrée sur cet axe de maintien dans l'emploi. Une ambition d'autant plus importante que le secteur de la santé fait partie des plus touchés par la pénibilité, notamment tâches répétitives, postures contraignantes, manutention de charges lourdes...

La pénibilité et le handicap : 2 sujets majeurs pour les métiers du soin

Dans le cadre de son projet stratégique et de son statut d'entreprise à mission, obtenu en 2023, LNA Santé s'est fixé pour mission de devenir l'employeur de référence des professionnels de santé à horizon 2027.

Parmi ses engagements, l'entreprise se mobilise activement sur les enjeux liés à la prévention des risques professionnels et au handicap déjà depuis plusieurs années, afin de concevoir des parcours durables pour les professionnels concernés. Chaque étape de la vie professionnelle est importante : attractivité et recrutement, insertion et intégration, santé au travail et prévention des risques, accompagnement des fragilités, organisation du travail...

LNA Santé a ainsi mis en place, au fil des années, de nombreuses mesures de prévention pour réduire la pénibilité de ses métiers et minimiser les accidents du travail et TMS (formations, expérimentation d'exosquelette, etc.). L'entreprise souhaite désormais franchir un cap sur le maintien dans l'emploi des professionnels en situation de handicap ou fragilisés par des problèmes de santé au cours de leur carrière. C'est le cœur de cette seconde convention signée avec l'Agefiph.

Un défi majeur : la détection précoce des situations de fragilité

Afin d'agir le plus en amont possible et éviter la désinsertion professionnelle des personnes en situation de handicap, cette convention s'articule autour de trois grands enjeux :

1. **Ancrer et généraliser les « incontournables du maintien dans l'emploi »** dans l'ensemble de ses établissements afin que ces actions soient intégrées de manière systématique et partagée, notamment à travers l'accompagnement des retours d'arrêts de travail, la mobilisation du service d'assistance sociale, le développement de partenariats de proximité avec les services de prévention et de santé au travail...
2. **Mieux détecter et intervenir plus tôt face aux situations à risques et aux fragilités**, en favorisant un dialogue constant tout au long du parcours professionnel.
3. **Identifier et proposer davantage de solutions pour rebondir**, qu'il s'agisse d'adaptations de poste, de formations ou de reconversions vers d'autres métiers, tant au sein de LNA Santé que dans d'autres secteurs d'activité.

Dans le cadre de cette convention, LNA Santé s'est fixé un objectif concret de **diminution de 25 % du nombre de départs de professionnels qui ne sont plus en mesure d'exercer leur métier d'ici 2027**.

Parmi les pistes de travail identifiées pour les deux ans à venir : créer une équipe experte sur le maintien dans l'emploi avec un relais sur chaque établissement, expérimenter des revues santé permettant de partager de manière collective et pluridisciplinaire sur les situations de fragilité, former les interlocuteurs RH en établissement, proposer des dispositifs d'accompagnement professionnel/coaching pour soutenir les transitions de parcours, proposer des prises de paroles/temps d'échanges et de réflexion sur le parcours professionnel à l'aune du handicap... Cette feuille de route inclut également une mission d'essaimage des résultats en vue de généraliser les bonnes pratiques auprès des acteurs du secteur.

Christian Ploton, Président de l'Agefiph : « *Les métiers de la santé sont vulnérables face aux risques professionnels. On le constate chaque jour. L'Agefiph se félicite donc de poursuivre son partenariat avec LNA Santé pour prendre en compte au plus tôt cette problématique, dans le parcours professionnel des personnels des établissements. Le maintien dans l'emploi est fondamental pour que chacun ait sa place au milieu de tous, dans le respect des personnes* ».

Juliette Lefèvre, Directrice Ressources Humaines et Appui Transformations LNA Santé : « *Les spécificités de nos métiers et l'allongement des carrières rendent indispensable une action forte pour bâtir des parcours professionnels plus solides, plus durables. Pouvoir nous appuyer sur l'expertise de l'Agefiph pour répondre aux enjeux du maintien dans l'emploi est une opportunité précieuse. En tant qu'entreprise à mission du secteur de la santé, nous avons la responsabilité de prendre soin de ceux qui prennent soin, et de contribuer à rendre notre secteur plus inclusif et plus résilient.* »



Quelques chiffres LNA Santé :

Les équipes sont très majoritairement féminines, 40 % des effectifs ont moins de 35 ans et 4 % ont plus de 60 ans. Les travailleurs handicapés occupent principalement les métiers suivants : agent de service hôtelier/hospitalier, aide-soignant(e), infirmier(ière) diplômé(e) d'État, secrétaire médical, pour une moyenne d'âge de 47 ans.

À propos de LNA Santé

LNA Santé est une entreprise familiale nantaise créée en 1990. Notre métier est de soigner et prendre soin de personnes en situation de fragilité ou de perte d'autonomie. Acteur de santé global qui rassemble 9 000 professionnels au sein de plus de 86 établissements (cliniques de chirurgie, de réadaptation, de santé mentale, hôpitaux à domicile, maisons de retraite médicalisées, centres de santé et crèches). Entreprise à mission, nous avons à cœur de porter collectivement des actions concrètes qui répondent aux enjeux de santé, sociaux et environnementaux. »

Plus d'informations sur [LNA-sante.com](https://lna-sante.com)

À propos de l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2023, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 207 000 interventions auprès de personnes en situation de handicap et des entreprises.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur X @Agefiph_

CONTACTS PRESSE

LNA Santé

Clémence Rebours et Virginie Seince
c.rebours@nouvelles-graines.com
06 60 57 76 43
seince.virginie@ebenn.fr
06 23 36 41 49

Agefiph

Agence Wellcom
agefiph@wellcom.fr
01 46 34 60 60
Ghislaine Cristofolletti
g-cristofolletti@agefiph.asso.fr
06 21 65 41 96